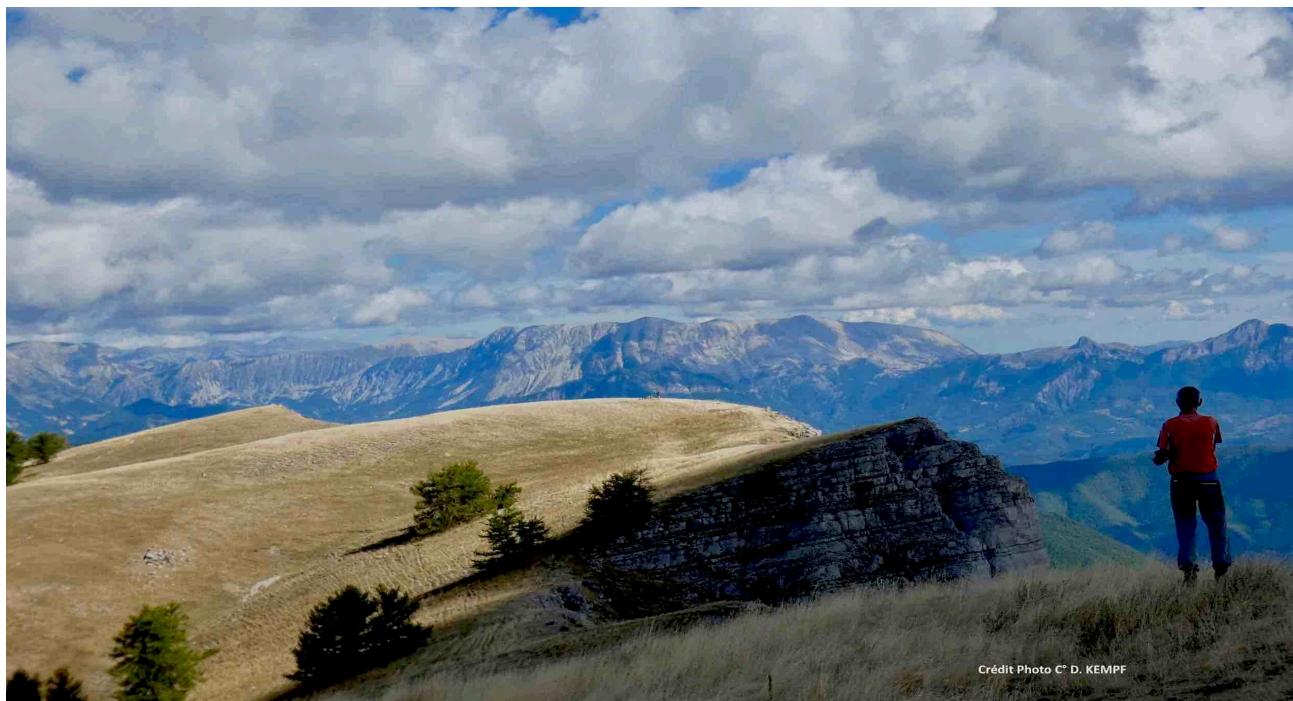


Massif des Monges



Massif préalpin exceptionnel par sa position géographique, impressionnant par ses paysages, bouleversant par l'absence d'habitat, les Monges en Haute Provence alternent immenses alpages, vallées étroites et villages oubliés, points de vue à couper le souffle. La randonnée Retrouvance® vous emmène par ses sentiers muletiers ou forestiers à la découverte d'un pays qui saura satisfaire votre soif de liberté, de grands espaces et de rencontres.

Selon date de départ, variante Programme ETE ou Programme AUTOMNE

LIEU : Massif des Monges (Alpes de Haute- Provence -04)

DURÉE : 6 jours / 5 nuits, du dimanche au vendredi.

DATES 2026 : du 31 mai au 05 juin - du 28 juin au 03 juillet - du 16 au 21 août - du 13 au 18 septembre -du 18 au 23 octobre.

ENCADREMENT : un accompagnateur en montagne breveté ou diplômé d'état + un logisticien qui porte les bagages, ouvre les gîtes et s'occupe des ravitaillements

MAIL : sejours.atlas@gmail.com

NIVEAU : MOYEN ++ Séjour pour bons randonneurs. De 4 à 8h de marche et/ou 280m à 1250m de dénivelé positif et 545m à 1430 m de dénivelé négatif dans la journée. Les randonnées s'effectuent sur des sentiers entre 850 m à 2115 m d'altitude.

Bonne condition physique. Pas de difficulté technique mais circuit physique par la longueur des étapes et le dénivelé.

HÉBERGEMENT : gîtes 12/14 places restaurés au cœur de la nature ou en centre village, réservés à l'usage exclusif de votre groupe.

GROUPE : de 6 à 12 personnes

PORTAGE : Le portage des bagages est assuré par le logisticien. Vous ne portez que votre pique-nique et vos affaires personnelles pour la journée.

DÉPART / ARRIVÉE : du dimanche 9H au vendredi 16h30 ou du dimanche 13h au vendredi 16h30.

Départ/retour village de Selonnet.

TARIF : 850 €

Le prix comprend

- L'hébergement incluant les draps et les repas en pension complète, du Pique-nique du jour 1 au pique-nique du jour 6,
- l'encadrement,
- le transport des bagages, les transferts nécessaires au déroulement normal de la randonnée.

Le prix ne comprend pas

- les dépenses personnelles,
- Le transport A/R entre votre domicile et le lieu de rendez-vous de ce séjour,
- Les assurances annulation et rapatriement,

Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

LES PLUS DE CE SÉJOUR :

- *Le Massif des Monges est l'un des massifs les moins fréquentés de France.*
- *Le paysage ! 360° sur les lignes de crêtes et sur les sommets.*
- *Le transport des bagages ! vous ne portez que vos affaires pour la journée*
- *Les gîtes Retrouvance privatisés pour votre groupe*

PROGRAMME DU SÉJOUR : Les variantes **ÉTÉ** et **AUTOMNE** ne concernent que les trois premiers jours

Jour 1 SELONNET (1600 m) – BARLES (1000 m) du 31 mai au 05 juin - du 28 juin au 03 juillet - du 16 au 21 août

Départ à 9h du point d'accueil de Selonnet, direction la station de ski de Chabanon. Pour cette première randonnée traversée du plateau d'Iroire, lieu à la richesse floristique remarquable, puis le Col de Lauzerot, espace de pastoralisme intact. Arrivée à Barles par le col de Pinée.

Dîner et Nuit : Gite de Gonin, dans un site proche mais à l'écart du village, nous sommes dans la Réserve géologique de Haute Provence, la plus vaste d'Europe.

15 km de distance estimée ≥ 6h - dénivelé : +500m / -1040 m

ou

SELONNET (1600 m) – AUZET (1250 m) du 13 au 18 septembre - du 18 au 23 octobre.

Départ à 13h30 du point d'accueil de Selonnet, direction la station de ski de Chabanon. Pour cette première randonnée, traversée du plateau d'Iroire, lieu à la richesse floristique remarquable, puis le Col de Lauzerot, espace de pastoralisme intact. Arrivée à Auzet par une piste forestière.

Dîner et Nuit : Gîte du Serre situé au cœur du village d'Auzet

15 km de distance estimée ≥ 3h30 - dénivelé : +280m / -640 m

Jour 2 BARLES - FONTBELLE (1320 m) du 31 mai au 05 juin - du 28 juin au 03 juillet - du 16 au 21 août

Une belle étape : Après un court cheminement sur une route et une piste forestière nous traversons le massif sous la Grande et la Petite Cloche, sommets typiques de ces reliefs. Ensuite, par un sentier vers le col Saint Antoine, le paysage embrasse les crêtes de Conaples, le sommet des Monges. Cette magnifique étape s'achève avec le passage des crêtes de Géruen.

Dîner et Nuit : Maison forestière de Fontbelle, en pleine forêt

19,1 km de distance estimée ≥ 8h00 - dénivelé : +1130m / -810m

ou

AUZET – BARLES (1000 m) du 13 au 18 septembre - du 18 au 23 octobre.

A travers la forêt communale d'Auzet, puis par le col du Lauzerot, l'itinéraire nous approche du premier sommet à plus de 2000m, « Tête Grosse », environné d'anciennes cabanes pastorales. Puis par le Col de la Pinée nous redescendons sur la vallée du Bès et Barles.

Dîner et Nuit : Gîte de Gonin, dans un site proche mais à l'écart du village, nous sommes dans la Réserve géologique de Haute Provence, la plus vaste d'Europe.

20 km de distance estimée ≥ 7h00 - dénivelé : +860m / -1130m

Jour 3 FONTBELLE – FONTBELLE du 31 mai au 05 juin - du 28 juin au 03 juillet - du 16 au 21 août

Installés à Fontbelle pour deux soirées, les préparatifs sont allégés d'autant et nous profitons pleinement du site. Votre accompagnateur saura tirer le meilleur parti de cette journée intercalée entre deux grosses étapes.

Selon l'arrivée de la veille et l'humeur du moment, randonnée en boucle sur les crêtes et sommet de Géruen (+/- 560m) ou sur la montagne de Mélan par la grotte St Vincent (+/-430m), dans tous les cas une visite dans l'intimité du secteur.

ou

BARLES – FONTBELLE (1320 m) du 13 au 18 septembre - du 18 au 23 octobre.

Une belle étape : Après un court cheminement sur une route et une piste forestière nous traversons le massif sous la Grande et la Petite Cloche, sommets typiques de ces reliefs. Ensuite, par un sentier vers le col Saint Antoine, le paysage embrasse les crêtes de Conaples, le sommet des Monges. Cette magnifique étape s'achève avec le passage des crêtes de Géruen.

Dîner et Nuit : Maison forestière rénovée de Fontbelle, en pleine forêt

19,1 km de distance estimée ≥ 8h00 - dénivelé : +1130m / -810m

Jour 4 FONTBELLE – LAC DES MONGES (1550 m) - commun aux deux périodes

Encore une très belle Journée, la plus haute du séjour, avec un panorama à 360° sur le massif des Monges jusqu'au massif des Écrins. Passage par le village d'Authon, puis ascension du sommet des Monges (2115m) par les crêtes de Pierre-Mont et de Conaples qui nous porteront vers cet objectif valorisant. Descente vers le gîte du lac des Monges.

Dîner et Nuit : Gîte du Lac des Monges au cœur de la forêt et non loin du lac des Monges

18,3 km de distance estimée ≥ 6h30 - dénivelé : +1025m / -820m

Jour 5 LAC des MONGES-BAYONS (900 m) - commun aux deux périodes

Superbe étape panoramique passant par le col de Clapouse, un des plus connus du massif, et 3 sommets à plus de 2000m dont l'Oratoire. En fin de journée, les crêtes de la colle dominent la vallée de Bayons, lieu de notre dernière soirée.

Dîner et Nuit : Gîte du Château, situé en plein centre du village de Bayons.

16,5 km de distance estimée ≥ 7h00 - dénivelé : +830m / -1340m

Jour 6 BAYONS- SELONNET (1600 m) - commun aux deux périodes

Notre dernier jour de marche nous ramène à notre point de départ, traversant la Grande Gineste et la montagne de Val Haut, passant au pied de la Chanau (1885 m) et de Tête Grosse.

La navette vous attend à la station de Chabanon vers 16h30 pour redescendre sur Selonnet.

18,6 km de distance estimée ≥ 6h30 - dénivelé : +1250m / -580m

Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES IMPORTANTS

Les gîtes forestiers de Fontbelle et du lac des Monges sont autonomes en électricité (photovoltaïque). La prise disponible sera utilisable uniquement pour recharger du petit matériel : téléphone portable ou un appareil photo (sèche-cheveux exclus). Vous n'êtes pas assuré de l'intégralité des liaisons téléphoniques car le circuit se déroule en montagne, avec son cortège de zones d'ombre.... Mais vous parviendrez à faire un petit coucou à vos proches de temps en temps.

DRAPS ET COUETTES fournis pas besoin de prendre votre sac de couchage.

Pensez à communiquer **votre n°de portable** à votre revendeur pour le RDV du JOUR 1

CARTOGRAPHIE : 1/25 000° IGN – Série TOP 25 – 3439 ET – SEYNE / CHABANON. GRAND PUY - TÊTE DE L'ESTROP 1/25 000° IGN – Série TOP 25 – 3339 ET - LA MOTTE-DU-CAIRE - VALLEE DU SASSE

RENDEZ-VOUS, DISPERSION ET ACCÈS

JOUR 1 variante **ÉTÉ** : à 9h devant le point d'accueil de Selonnet (Mairie –parking sur place). Vous laisserez vos bagages et partirez directement par navette à 9h30 en direction de votre première balade.

JOUR 1 variante **AUTOMNE** : à 13h devant le point d'accueil de Selonnet (Mairie –parking sur place). Vous laisserez vos bagages et partirez directement par navette à 13h30 en direction de votre première balade.

JOUR 6 dispersion vers 16h30 devant le point d'accueil de Selonnet.

Convocation : Vous recevrez environ deux semaines avant votre départ, une convocation précisant l'heure et le lieu du rendez-vous, le nom et les coordonnées du guide ainsi que l'adresse du premier hébergement.

ACCÈS :

En train :

Transport en commun Via Digne les Bains 04000 : pas de liaison possible le jour même. Depuis Gare TGV Aix en Provence à Digne les Bains : bus LER Ligne 26 (2h15) + bus LER ligne 28 (1h5) + prévoir nuit à Selonnet.
Depuis Nice à Digne les Bains : Train des Pignes géré par les Chemins de Fer de Provence (ligne régionale)
http://tourisme.trainprovence.com/_bus LER ligne 28 (1h5) + prévoir nuit à Selonnet Départ de Digne Les Bains Gare routière : bus LER 28 > arrêt Selonnet Rd 900.Via GAP 05000 Depuis Ligne de nuit SNCF : Paris Austerlitz –Briançon :
http://www.sncf.com/fr/trains/intercites/lignes_nuit/paris-austerlitz-briancon Gare Sncf de Gap + puis taxi ou covoiturage (39.5 km)

En voiture : Consultez votre itinéraire sur www.viamichelin.fr

A 51 depuis Aix-Marseille ou Grenoble. -

Par Digne : sortie 20 vers Digne-les-Bains, puis N85 jusqu'à Digne, direction Barcelonnette par la D900 via la Javie, le Vernet, Seyne Les Alpes puis D1 jusqu'à Selonnet (1h30 depuis Digne Les Bains). Depuis Gap, suivre la D900b jusqu'à Espinasse puis D900b direction Barcelonnette, puis St Vincent les Fort /col St Jean par la D900 direction Seyne les Alpes, D1 à Selonnet.

L'ÉQUIPEMENT

- **IMPÉRATIF** pour faciliter le portage des bagages durant le séjour, géré par le logisticien, prévoir un sac à dos ou un sac de voyage souple, par personne et d'un maximum de 10 kg.

Un petit sac à dos 30/45 litres pour les journées de marche.

- Une bonne paire de chaussures de marche souples avec une bonne semelle (type Vibram) et tige montante pour une bonne tenue de la cheville, si possible vous ayant déjà servi.
- Bâton de marche ou canne télescopique
- Une veste imperméable et respirante (type gore tex®)
- Un vêtement de pluie (cape)
- Un pantalon confortable pour la marche, un short et un survêtement pour le soir
- Une polaire, un pull-over
- Une chemise légère à manches longues
- Sous-vêtements de rechange
- Plusieurs paires de chaussettes, paire de gants fins type polaire, bonnet, casquette
- Une boîte plastique hermétique (contenance 1 litre) pour le conditionnement des pique niques, couteau, cuillère et fourchette + une gourde 1.5 à 2 litres
- Mini trousse à pharmacie avec électroplastique, 2ème peau, gaze, désinfectant et aspirine.
- Médicaments personnels si traitement + ordonnance
- Lunettes de soleil, lampe de poche (frontale de préférence), crème solaire, stick à lèvres
- Une serviette de toilette.
- Votre appareil photo
- Draps et couettes fournis : pas besoin de prendre de sac de couchage
- Votre contrat d'assistance et une attestation d'assurance valable en montagne
- Papiers d'identité + argent et CB

Pour votre confort et votre sécurité, partez bien équipés. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de vêtements, sac à dos, chaussures.....

FORMALITÉS

- Passeport (pour séjour étranger) ou carte d'identité en cours de validité + carte sécurité sociale
- RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs)
- L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, A.T.L.A.S. vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance/rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels (voir rubrique assurance et annulation).

RÉGIMES ALIMENTAIRES ET SANTÉ

Il est de votre responsabilité de nous fournir tous renseignements concernant votre santé pouvant avoir une influence sur le déroulement et la conduite du séjour. Merci de nous communiquer vos régimes particuliers.

ASSURANCE ET ANNULATION

Il est indispensable pour participer à nos séjours d'être assuré en responsabilité civile personnelle, par ailleurs vous devez être assurés pour l'assistance et le secours en cours de séjour.

L'assurance annulation est fortement conseillée en cas d'annulation de votre séjour pour une cause qui serait de votre fait. Si ce n'est pas le cas, ATLAS est en mesure de vous proposer des assurances aux conditions suivantes :

CONTRATS ASSURANCES

Assistance rapatriement - frais de secours : 1 % du prix du séjour

Annulation + bagages : 2, 8 % du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demandons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance précisant le montant maximum de couverture pour les frais d'évacuation

LITIGE – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux